



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Projet citoyen « Oraltitude Odysée »

Question écrite n° 18310

Texte de la question

Mme Émilie Guerel appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sur le projet citoyen « Oraltitude Odysée » qui vise à améliorer le « vivre ensemble ». Cette technique novatrice d'optimisation du potentiel vocal de chaque individu a été mise au point à la suite de découvertes récentes obtenues à partir d'une étude comparée entre le fonctionnement de la voix et celui des instruments de musique. Elle permet d'apporter une contribution aux deux problématiques qui sont à la source de l'échec scolaire et d'un sentiment d'impuissance grandissant chez les enseignants, d'une part, en restaurant chez ces derniers la force de suggestion du discours de l'adulte, induisant de nouveau une adhésion des enfants au projet éducatif proposé et en réparant, d'autre part, dans leurs classes, les capacités de concentration et d'estime de soi des élèves. Ceci est possible par l'éclosion du potentiel artistique vocal de chacune des parties concernées. Elle souhaiterait ainsi savoir dans quelle mesure cette technique d'optimisation du potentiel vocal pourrait être prise en compte dans le cadre de la mise en place des chorales à l'école et du recrutement d'un encadrement associé à cette perspective.

Texte de la réponse

Le créateur d'« Oraltitude Odysée » s'est adressé directement au ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse afin de lui transmettre des éléments de documentation sur son projet de développement vocal à l'usage des maîtres et des élèves. Une réponse lui a été apportée le 1er juin 2018. Le projet « Oraltitude Odysée » est présenté par son auteur comme ayant de multiples implications bénéfiques pour les enseignants et leurs élèves. Or, il s'avère que les thèses développées reposent sur des recherches effectuées par le concepteur du projet lui-même dans les années 1990. Ces recherches ne semblent pas, à ce jour, avoir été validées par la communauté scientifique ou avoir fait l'objet de publications, ni dans le domaine de la pédagogie ni dans celui de la phoniatry ou de l'orthophonie. Pour cette raison il n'est pas possible au ministère de s'engager plus avant dans ce projet.

Données clés

Auteur : [Mme Émilie Guerel](#)

Circonscription : Var (7^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18310

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : [Éducation nationale et jeunesse](#)

Ministère attributaire : [Éducation nationale et jeunesse](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 avril 2019](#), page 2895

Réponse publiée au JO le : [10 mars 2020](#), page 1940